

Tous les ans, le mois de mars est placé sous le signe de la mobilisation pour le dépistage du cancer colorectal.

Se faire dépister, pour quoi faire ?

Chaque année, 43 000 nouvelles personnes sont touchées par le cancer colorectal¹. Touchant 4 hommes sur 100 en France et 2 femmes sur 100, il est un des cancers les plus fréquents mais aussi un des plus meurtriers². Chaque année 17 100 personnes en décèdent¹. Pourtant, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est dépisté tôt¹.

En dépit de ces chiffres, à peine 30% des 50-74 ans se font dépister chaque année³. Nous avons encore des progrès à faire ! D'autant plus que la crise sanitaire a aggravé cette situation. On estime que 250 000 coloscopies qui auraient dû être réalisées en 2020, ne l'ont pas été⁴. Les cancers diagnostiqués après le confinement étaient, par conséquent, détectés à un stade plus avancé qu'habituellement, donc plus mortel⁵.

Quels sont les deux moyens pour dépister le cancer colorectal ?

Dès 50 ans, le test de recherche de sang dans les selles, un test simple, gratuit et indolore, est proposé dans le cadre du dépistage organisé et une coloscopie de prévention est recommandée en cas d'antécédent familial de cancer colorectal. La coloscopie peut être aussi réalisée à la demande d'un patient sans antécédent particulier⁶.

Le test de recherche de sang dans les selles : en quoi ça consiste ?

Le dépistage du cancer colorectal fait souvent l'objet d'idées reçues et est source d'inquiétudes : c'est pourtant un test rapide, simple et sans douleur à effectuer chez soi. Le kit proposé permet de prélever très facilement et sans aucune difficulté un échantillon de selles qui doit ensuite être envoyé par la poste pour son analyse. Dans 96% des cas, le test est négatif⁷ !

Et si mon test est positif ?

Si le résultat est positif, vous serez alors orienté vers un gastroentérologue qui procédera à une coloscopie. Réalisée sous anesthésie générale par un gastroentérologue, elle peut permettre d'écarter le diagnostic de cancer, voire même de retirer directement des tumeurs sans gravité qui, sans intervention, auraient pu évoluer en cancer. C'est là tout l'intérêt du dépistage : éviter une intervention lourde et augmenter les chances de survie en bonne santé.

Comment obtenir mon kit de dépistage ?

Si vous avez entre 50 et 74 ans, un courrier vous est envoyé tous les deux ans pour vous inviter à vous faire dépister. Vous pouvez alors retirer votre kit de dépistage auprès de votre médecin généraliste, de votre gastroentérologue ou encore de votre gynécologue.

Le test est simple, indolore, 100% pris en charge et il permet de sauver des vies. Alors pour votre santé, faites-vous dépister !



Un réseau de l'association Patients en Réseau

NORGINE et le logo avec la voile sont des marques déposées du groupe de sociétés Norgine

¹ Institut National du Cancer - <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Panorama-des-cancers-en-France-Edition-2021>

² <https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Se-faire-depister/Depistage-du-cancer-colorectal/Pourquoi-se-faire-depister> Brochure Dépistage du cancer colorectal, - Dès 50 ans, un test à faire chez soi tous les deux ans.

³ Santé Publique France - <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/cancer-colorectal-donnees-de-depistage-2019-2020>

⁴ Meyer A, Drouin J, Zureik M, et al. Colonoscopy in France during the COVID-19 pandemic. Int J Colorectal Dis doi:10.1007/s00384-020-03816-3

⁵ INSERM - <https://presse.inserm.fr/covid-19-les-confinements-ont-eu-un-impact-deleter-sur-la-severite-du-cancer-colorectal-metastatique/43763/>

⁶ Société Française d'Endoscopie Digestive - <https://www.sfed.org/article/prevention-du-cancer-colo-rectal-coloscopie-du-depistage-population-consensus-position-sfed>

⁷ Assurance Maladie - <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-colorectal/depistage-gratuit-50-74-ans>